

<b>COMMUNE DE CHATEAUNEUF COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

**Séance du 10 septembre 2015 à 20 heures**

**Présent(e)s** : CARREL. H- HUGONOT.C- FOUCAULT.I-.. MARTIN.T- FOURNIER. V-  
VEVE.B- BERTHET-RAMBAUD S- FOURNIER.D- MAUGIE.G (arrivé en cours de séance)

**Excusé(e)s** : MARTHELOT.V CHOLAT.C -SCHAMME C-

**Absent(e)s** : NOVEL. D

**Secrétaire de séance** : HUGONOT Christelle

**1°- Prolongation mise à disposition d'un agent par le Centre de Gestion**

Par délibération n°2015/5 en date du 29/01/2015, le conseil municipal avait chargé le centre de gestion de la fonction publique territoriale de lui proposer un adjoint technique à temps complet pour 6 mois du 15/04/2015 au 15/10/2015. Le conseil municipal souhaite prolonger cette mise à disposition jusqu'au 30 octobre 2015 et donne pouvoir au maire pour signer la convention avec le centre de gestion.

**2°-Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien**

M. le Maire propose de renouveler pour 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 le contrat de l'agent chargé de l'entretien des locaux communaux et de la location de la salle communale. Le temps de travail est de 3h30 hebdomadaires et la rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 330 indice majoré 316. Le conseil municipal donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

**3°- Subvention association**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, décide d'allouer la subvention suivante à l'association ci-dessous :

- Chorale Les Castel Neuves Voix : 765 €

**4°- Virement de crédits : budget assainissement**

***Cette délibération annule et remplace la DM 1 votée le 28 mai 2015***

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de procéder au virement de crédits suivants

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
023		+5 400 €

66111 (66)	-5 400 €	
021		+5 400 €
1641(11)		+5 400 €

#### **5°- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : dénomination et numérotation voies :**

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de donner une dénomination et une numérotation aux voies urbanisées de la commune et également d'améliorer la signalétique des bâtiments publics.

Dans ce cadre, la commission municipale signalétique a effectué un recensement des voies et a défini un schéma de dénomination et de numérotation.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de poursuivre ce travail de dénomination et de numérotation des voies.
- Sollicite dans le cadre du FDEC, le Conseil Départemental de La Savoie pour l'octroi d'un concours financier au taux le plus élevé possible.

#### **6- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : aménagement aire de jeux enfants et espace public**

*Arrivée de Gilles Maugie*

Monsieur le Maire expose:

Dans le prolongement des travaux d'aménagement de l'espace public (installation d'une enceinte multisports) au chef-lieu à Maltaverne, le Conseil Municipal souhaite procéder à la création d'une aire de jeux pour enfants, d'une esplanade aménagée et arborée ainsi qu'à l'installation de sanitaires publics.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de poursuivre les travaux d'aménagement de l'espace public du chef-lieu comme précisé ci-dessus.
- Sollicite le Conseil Départemental de La Savoie pour l'octroi d'un concours financier au taux le plus élevé possible.

#### **Questions diverses :**

- Réunions publiques de présentation du projet de dénomination et numérotation des voies :

**Jeudi 15 octobre et jeudi 05 novembre à 19h à la salle communale.**

Ces réunions seront également l'occasion de présenter le site internet de la commune.

- Panneau d'affichage photovoltaïque :

Un devis de l'entreprise Rosaz a été reçu pour un montant de 1 836 €. Une solution moins onéreuse consistant à faire réaliser une illustration par un imprimeur et à la poser sur le tableau existant a été retenue pour un montant de 280 €HT.

- TDL : service des routes :

Le Conseil Départemental par l'intermédiaire du TDL va effectuer des travaux de sécurisation au croisement de la croix du Baron. Ces travaux d'un montant d'environ 4 000 € sont totalement pris en charge par le conseil départemental car réalisés sur la route départementale 204.

- Travaux de voirie 2015 :

Les travaux d'enrobé sur les secteurs de : Pattaz- le Chêne- Saint Réal vont avoir lieu du 16 au 18 septembre.

- Site internet :

Il est quasiment terminé mais pas encore en ligne. Une formation à l'utilisation est prévue avec la société Signé Bluettes : 2 élues la suivront : Izabel et Christelle. Les conseillers municipaux sont invités à transmettre articles etc...pour « alimenter »le site.

Affiché le 15 septembre 2015  
Le Maire,  
Henri CARREL